

Grille d'inspection journalière et mensuelle des modules techniques et sentiers

Vérification	Hebdomadaire	Mensuelle	Annuelle	Action à entreprendre
Vérifier l'état de la surface de roulement (dégager au besoin)	●			Fermer le module ou réparer selon la détérioration
Inspecter visuellement l'état des structures de bois	●			Fermer le module ou réparer selon la détérioration
Inspecter et vérifier les drains	●			Vider ou réparer en cas de bris
Ramasser les déchets et en disposer	●			Vider les poubelles et nettoyer le site
Effectuer une visite impromptue pour s'assurer que les règles sont observées	●			Visite surprise, suivi d'un débriefage avec les animateurs au besoin
Vérifier le couple de serrage des boulons et éléments structuraux		●		Resserrer les boulons et les remplacer en cas de bris
Vérifier la stabilité et la solidité des structures de bois		●		Fermer le module ou réparer selon la détérioration
Enlever la végétation excessive près des modules et sauts		●		Enlever la végétation nuisible à l'activité (vision, traction)
Vérifier les angles et transitions avant les modules, les bosses et les sauts		●		Fermer le module ou réparer selon la détérioration
Évaluer la sécurité du plateau d'activité (ou sentier) en entier		●		Fermer ou réarranger selon la situation
Tondre la végétation entourant la zone d'activités		●		Tondre
Réévaluer le plan de gestion d'urgence			●	Revoir en fonction des expériences de la saison
Évaluer et changer les pièces de bois sur les modules			●	Changer tout élément de bois qui soulève une question quant à sa solidité

NOTE : On suggère de faire une liste des actions à entreprendre et de tenir un cahier à jour des actions effectuées, avec le nom de la personne responsable et la date. Ceci aidera à effectuer un suivi rigoureux de la qualité des infrastructures et attestera de votre suivi.